

LE GROUPE AIR FRANCE KLM ET DELTA AIR LINES VONT SIGNER AUJOURD'HUI UN ACCORD DE « JOINT-VENTURE » TRANSATLANTIQUE

PARIS, ATLANTA et AMSTERDAM, le 20 mai 2009 – Le groupe AIR FRANCE KLM et DELTA AIR LINES vont signer aujourd'hui un accord de « joint-venture », portant sur l'exploitation en commun ainsi que sur le partage des recettes et des coûts de leurs liaisons transatlantiques.

La nouvelle joint-venture couvrira environ 25 % de l'offre transatlantique totale et sera un élément essentiel pour concurrencer les deux autres grandes alliances présentes sur ce marché. Le chiffre d'affaires annuel de la joint-venture est évalué à 12 milliards de dollars (environ 9,3 milliards d'euros, référence : année 2008/09). Ainsi, les partenaires seront en mesure de proposer à leurs clients plus de 200 vols transatlantiques quotidiens, soit environ 50 000 sièges par jour.

La signature de cet accord de joint-venture intervient dans le contexte plus large de la libéralisation des services aériens entre l'Union Européenne et les Etats-Unis, dans le cadre de l'accord dit « Open Sky ». La clientèle d'AIR FRANCE, de KLM et de DELTA bénéficiera directement de la joint-venture : accès à un vaste réseau de routes, à de nouvelles destinations, à des fréquences multiples, à une gamme tarifaire élargie et à des services harmonisés à bord comme en aéroport.

Le périmètre géographique de la joint venture comprend les routes entre l'Amérique du Nord d'une part, et l'Europe d'autre part ; entre Amsterdam et l'Inde, ainsi qu'entre l'Amérique du Nord et Tahiti. Sur ces routes, les stratégies sont étroitement coordonnées et les recettes et les coûts sont partagés à parité entre le groupe AIR FRANCE KLM et DELTA.

Le contrat de joint-venture est à durée indéterminée. Après une période de dix ans, l'accord pourra être dénoncé avec un préavis de trois ans.

Une conférence de presse aura lieu aujourd'hui à 12h00 à Paris. Elle sera retransmise en direct sur les sites corporate.airfrance.com et news.delta.com. Elle sera ensuite disponible à la demande sur ces sites. Les photographies de la cérémonie de signature seront également disponibles sur corporate.airfrance.com, news.delta.com et corporate.klm.com.